



Ma fille veut prendre un logement avec un belge résidant en franc

Par **christ04**, le **28/06/2010** à **16:56**

Bonjour,

voilà ma fille veut se mettre en ménage mais son compagnon est belge mais réside depuis un an en france. il ne veut pas que le bail soit au deux noms mais uniquement à son nom, car il dit que le consulat belge a un droit de visis sur ces comptes bancaires ainsi que sur ces faits et gestes si il prend un appartement et que le bail figure les 2 noms.

ensuite il dit qu'il a droit à 200.00 euros d'aide pour son logement car ces parents y ont droit depuis qu'ils habitent en france.

c'est pour cela que je voudrais savoir car on voudrait faire un dossier allocation logement envers la caisse allocation familiale et mettre le bail aux 2 noms, car je me suis porté garante , je ne vois pas pourquoi ma fille ne figure pas sur le bail.

je me suis porté garante car ces parents disent qu'en belgique celà n'existe pas ce système de garantie quand quelqu'un prend un logement.

vous pouvez me contacter soit par mail

merci j'attend votre réponse car ils doivent signer avant la fin de la semaine